

REGLEMENT SIMPLIFIE BEACH VOLLEY



Dans le cadre du **Critérium de beach-volley départemental**, organisé le **mercredi 09 mai 2012**, au **parc de Sceaux**, il est important de définir un **règlement**, qui puisse servir de référence et permettre ainsi, aux différents collèges engagés, d'orienter le travail.

Il s'agit également d'aller à l'essentiel afin de permettre aux élèves, pour la plupart novices, de s'adapter assez rapidement.

Cette compétition, ne fait pas de distinction, entre les benjamins et les minimes au collège, entre les cadets et les juniors au lycée, mais sépare, bien entendu, les filles et les garçons. Ainsi, quatre tournois vont s'organiser, en même temps, sur un site identique.

Voici une liste de **points de règlement incontournables** :

- ✓ **Surface de jeu** : 8X8m au lycée, 7X7m au collège
- ✓ **Hauteurs de filet** : collège filles 2,10m ; collège garçons 2,24m ; lycée filles 2,24m ; lycée garçons 2,35m
- ✓ **Nombre de joueurs** : équipes de 2 ou 3 joueurs (2 sur le terrain + 1 remplaçant éventuel)
- ✓ **Changements de joueurs** : 4 changements libres possibles dans chaque set
- ✓ **Service** : les 2 ou 3 joueurs servent à tour de rôles, à chaque changement de la possession du service
- ✓ **Réception** : la passe haute n'est pas autorisée en réception de service
- ✓ **Renvoi chez l'adversaire** : il se fait par l'intermédiaire d'une attaque frappée, d'une passe dix-doigts dans l'axe des épaules ou d'une manchette libre ; la feinte main ouverte est interdite, elle est remplacée par le snake ou cobra (frappe avec les phalanges de la main) ; la passe dix-doigts hors de l'axe des épaules est réprimée.
- ✓ **Contre** : le contact du ballon lors du contre compte pour une touche d'équipe (il ne reste plus que 2 touches ensuite).

N'hésitez pas à contacter **fred GUERMEUR** pour des éclaircissements ou des conseils au : 0662869744 - Mail : fred.guermeur@gmail.com